SAÉ sur la société canadienne des Prairies vers 1900

|  |
| --- |
| PROJET DE LOI : CHEMIN DE FER TRANSCANADIEN |



**CARNET DE L’ENSEIGNANT**

**PÉRIODE 1**

Cette SAÉ met à jour l’enseignement de la société canadienne des Prairies vers 1900. En effet, il est important que vos élèves connaissent les caractéristiques de cette société pour mener à terme cette SAÉ avec les informations nécessaires et suffisantes.

Connaissances requises :

* Histoire de la confédération de 1871 et de l’entrée des provinces des Prairies dans le Canada
* Caractéristiques du territoire occupé (relief, hydrographie, climat)
* Composition et répartition de la population (langues, religions, provenance, immigration…)
* Activités économiques des Prairies (agriculture, exploitation minière)

Nous conseillons d’insister sur les notions et concepts entourant le chemin de fer transcanadien avec vos élèves pour établir un lien avec le sujet de cette SAÉ. Vous trouverez une carte illustrant les Prairies et le réseau ferroviaire du *Canadian Pacifique* en 1906 dans le matériel de cette SAÉ. À noter que cette carte se retrouve également dans le carnet de l’élève à la page 15.

Éléments à aborder concernant le chemin de fer transcanadien:

* À quel moment a-t-on commencé à envisager sa construction et quelles étaient les raisons?
* En quelle année a-t-on voté pour sa construction (gouvernement et premier ministre de l’époque)
* La construction (durée, coût, emplois)
* Son tracé (La carte annexée à la SAÉ est très utile pour ce point)
* Les retombées sur – l’économie – la population – le développement – l’agriculture

Réalisation

**Étape 1 :** Séparer votre classe en 4 équipes et leur attribuer un ministère. Puisque vous connaissez bien vos élèves, nous vous suggérons d’avoir préalablement créé les équipes afin d’assurer un bon climat de travail et une bonne répartition des forces dans chacune des équipes.

**Étape 2 :** Distribuer les carnets de l’élève afin que chaque élève possède le sien.

**Étape 3 :** Trouver une définition du terme «ministère» avec vos élèves afin qu’il comprenne bien leur tâche.

Pour ce faire, nous vous suggérons de leur poser initialement des questions telles que : Qu’est-ce qu’un ministère? À quoi ça sert un ministère? Êtes-vous capable de me nommer des sortes de ministères?

**Exemple de définition d’un ministère que vous pourriez donner à vos élèves :** Un gouvernement est divisé en plusieurs départements qui s’occupent des différents aspects ou services d’une société. Par exemple, il y a un ministère pour l’économie, l’agriculture, l’éducation, la santé et les services sociaux, la justice, etc. Chaque ministère est dirigé par un ministre, mais le ministre a également toute une équipe pour l’aider dans sa tâche.

**Étape 4 :** Expliquer la SAÉ à vos élèves et faites un bref survol des sept périodes.

**Résumé de la SAÉ pour vous aider à l’expliquer à vos élèves:**

Cette SAÉ s’intitule « Projet de loi : Chemin de fer transcanadien ». L’activité propose aux élèves de se transporter dans le passé vers 1871 à l’époque où le gouvernement de John Alexander Macdonald s’intéressait au projet de construction d’un chemin de fer qui traverserait le Canada d’un océan à l’autre. Sous forme d’Assemblée législative, la classe est séparée en quatre équipes représentant chacune un ministère entre celui de l’agriculture, des finances, du développement intérieur et des douanes. La problématique présentée aux élèves, qui servira de fil conducteur durant la totalité de la SAÉ, est la suivante : Doit-on, oui ou non, construire un chemin de fer transcanadien qui reliera les Prairies? Si oui, quels en seront les impacts sur la population, sur l’économie, sur la culture et sur la politique? Afin d’aider le premier ministre John Alexander Macdonald à prendre une décision éclairée, chacun de ses ministères doit lui expliquer en quoi le chemin de fer pourrait être avantageux quant au développement des Prairies.

**Étape 5 :** Prendre le temps d’expliquer les 4 ministères présents dans cette SAÉ afin que vos élèves comprennent les éléments à trouver dépendamment du ministère attribué.

**Ministère de l’agriculture :** Caractéristique des sols et du climat des Prairies,types et quantité de récoltes (céréales, légumes, etc), la population vivant de l’agriculture, innovation dans les techniques et outillages d’agriculture, transport des récoltes par le train.

**Ministère des finances :** Coût de la construction, emplois créés, retombées économiques liés au transport par train des marchandises.

**Ministère du développement intérieur :** Le développement des Prairies, l’unification de toutes les provinces canadiennes, création de nouvelles villes près du trajet emprunté par le train.

**Ministère des douanes :** L’immigration pour peupler les Prairies, comment tous ces gens vont-ils se rendre dans les Prairies, l’origine des immigrants, apparition d’une mosaïque culturelle (culture, langue, religion).

**PÉRIODE 2**

Débuter la période par l’attribution et l’explication des rôles et des tâches pour chacun des élèves dans leur ministère. Nous vous suggérons les rôles pour une équipe comptant six élèves. Cette feuille de rôle est à la page 6 du carnet de l’élève. Les élèves doivent inscrire les noms de leurs coéquipiers aux bons endroits.

**Ministre** : C’est le ministre qui présente et qui parle devant l’Assemblée du Canada. (Cette personne doit être à l’aise pour s’exprimer devant toute la classe)

**Sous-ministre** : C’est lui qui remplace le ministre si un imprévu arrive. C’est aussi lui qui ramène ses collègues à l’ordre.

**Secrétaire général** : Assiste le ministre dans sa tâche. C’est lui qui garde, rédige et corrige les documents. (Cette personne doit être ordonnée et bien se débrouiller en français)

**Conseiller** : Il aide le ministre dans sa tâche. C’est le spécialiste en documentations écrites (livres)

**Conseiller** : Il aide le ministre dans sa tâche. C’est le spécialiste de l’informatique

**Conseiller** : Il aide le ministre dans sa tâche. C’est le spécialiste de l’affiche

Le reste de la période se déroule à la bibliothèque. Sélectionnez à l’avance textes, livres, manuels scolaires, sites internet ou tous autres documents pour la recherche d’informations par vos élèves.

Voici une liste de références pertinentes :

**Manuels scolaires :**

Robitaille, M-T. et al. (2003). *Au fil des temps, cahier d’apprentissage*. Montréal : CEC.

Jean, G. et al. (2004). *Voyages*. Montréal : CEC.

**Livres :**

Ponthus, R. (2001). *Les trains*. Paris : Casterman.

Bucknall, R. (1971). *Les trains.* Londres : Gamma.

**Sites internet :**

\* Bibliothèque du parlement. <http://www.parl.gc.ca/Parlinfo/Compilations/FederalGovernment/MinisterProvincial.aspx?Language=F&Province=&Ministry=57843c8f-fa7c-4882-99d1-23a6507e9cef&Region>=

\* Via Rail Canada. Le chemin de fer canadien <http://www.viarail.ca/fr/a-propos-de-via/notre-entreprise/notre-historique/le-chemin-de-fer-canadien>

\* Centre for Canadian Studies. Développement de l'Ouest canadien <http://www.mta.ca/faculty/arts/canadian_studies/francais/realites/guide/racines/development_protest.html>

\* Bibliothèque du parlement. Les Canadiens et leur système de gouvernement <http://www.parl.gc.ca/about/parliament/senatoreugeneforsey/book/chapter_1-f.html>

\* **Récitus**, Les Prairies vers 1905 <http://primaire.recitus.qc.ca/sujets/11/territoire/3803>

**PÉRIODE 2 et/ou 3 au besoin**

Cette période est consacrée à la recherche informatique. Les élèves notent dans leur carnet les informations pertinentes qu’ils trouvent dans les livres ou sur l’internet.

**PÉRIODE 4**

Les élèves prennent le temps pour compléter leur carnet et trouver les informations qu’ils souhaitent inscrire sur leur affiche. Par la suite, ils doivent recenser et sélectionner les informations les plus importantes et pertinentes. Le secrétaire-général de chaque équipe est mandaté pour remplir la «feuille de collecte des données pour l’affiche» située aux pages 12 et 13 du carnet de l’élève.

À la fin de cette période, validez les carnets de chaque élève afin de vérifier justesse des informations et participation respective. Corrigez avec la « feuille de collecte des données pour l’affiche » à l’aide des critères d’évaluation de la SAÉ. C’est à partir de ces informations que les élèves composeront leur affiche pour être présentée devant l’Assemblée.

Voici le corrigé des éléments à retrouver pour les quatre ministères :

**Ministère de l’agriculture :**

* Le sol des Prairies est riche, fertile et généreux ce qui est propice à l’agriculture des grains, tels que le blé, l’avoine et le foin.
* La culture céréalière est la principale activité agricole, mais il y a aussi les ranchs, la production laitière et la production porcine.
* La colonisation des Prairies est une colonisation agricole, car les Prairies sont le garde-manger du Canada.
* Le train permettra d’amener les nouveaux immigrants dans les Prairies, ceux-ci deviendront agriculteurs et produiront des céréales. Ces céréales seront ensuite transportées à travers le Canada par transport ferroviaire.
* D’importantes villes verront le jour grâce aux activités commerciales et industrielles qui découlent de l’agriculture.
* Il y aura des innovations technologiques qui amélioreront la productivité agricole, comme les canaux d’irrigation des terres. Ces canaux favoriseront le drainage et l’approvisionnement en eau des cultures.
* Puisque ce sera une agriculture commerciale et non de subsistance, il faudra mécaniser les outils afin de produire en plus grande quantité.
* Des terres pourraient être offertes à faible coût ce qui faciliterait l’arrivée de nouveaux arrivants.
* L’agriculture commerciale va se développer, car la production sera tellement énorme qu’on pourra exporter le blé des Prairies dans d’autres pays, peut-être même vers l’Europe!

**Ministère des douanes**

* Le territoire des Prairies n’est malheureusement pas accessible par voie navigable, car le fleuve Saint-Laurent ne se rend pas jusqu’à ce territoire. Alors, cela contraint les déplacements des populations vers ce territoire, puisque la seule façon d’y accéder est la terre.
* Le chemin de fer permettra de déplacer tous ces immigrants vers le territoire des Prairies, et ce, de façon rapide et efficace.
* Afin de peupler et de cultiver les terres, des colons doivent s’y installer et il faut que le gouvernement attire de nouveaux immigrants.
* Il faut faire une politique d’immigration pour recruter des colons ayant déjà de l’expérience comme fermiers. Aussi, il faut un plan de recrutement pour attirer des immigrants en provenance de pays proches culturellement et linguistiquement tel que les États-Unis, la Grande-Bretagne et autre pays de l’Europe du Nord.
* Il faut faire une véritable campagne de promotion des terres des Prairies afin que plusieurs personnes viennent dans l’espoir de posséder leur propre terre et d’avoir une vie et un avenir meilleur.
* Avec toute cette immigration, le territoire servira enfin à quelque chose puisqu’il sera occupé et cultivé. La population du Canada augmentera considérablement.
* Des terres pourraient être offertes à faible coût ce qui faciliterait l’arrivée de nouveaux arrivants. Par exemple, 10 $ pour 64 hectares de terres.
* L’arrivée de plusieurs immigrants en provenance d’une multitude de pays conférera un statut multiculturel aux Prairies.

**Ministère des finances :**

* La Colombie-Britannique, qui se joint au Canada en 1871, insiste fortement pour qu’il y ait un chemin de fer, sinon elle risque de ne pas s’adhérer au Canada. La Colombie-Britannique est très lucrative à cette époque, alors le Canada ne peut pas courir le risque de la perdre au détriment des États-Unis.
* Le coût à débourser pour la construction de ce chemin de fer est très onéreux, surtout pour cette époque. On parle d’environ 25 millions. La construction créera beaucoup d’emplois et plusieurs ouvriers vont se diriger vers les Prairies.
* De plus, sa construction prendra un temps considérable, au moins cinq ans.
* Pour financer ce projet de voie ferrée, le gouvernement peut garder les profits générés par les ressources naturelles des Prairies, comme les mines de charbon.
* Avec l’industrialisation qui se passe dans toutes les villes, le chemin de fer servira à transporter les marchandises d’une ville à une autre. Cela va permettre d’augmenter la vitesse et la quantité des échanges commerciaux.
* Comme pour les autres ministères, le fait que les Prairies vont produire énormément de céréales et qu’ils pourront exporter vers d’autres pays, cela fournira un revenu de plus au gouvernement.

**Ministère du développement intérieur :**

* Le chemin de fer transcanadien réunira et rapprochera toutes les provinces canadiennes ensemble.
* En unifiant toutes les provinces, les ressources de toutes les provinces seront accessibles et il y aura du partage.
* Le tracé du réseau ferroviaire fera en sorte de développer plusieurs villes, car si le train passe par une ville, celle-ci pourra se peupler et se développer.
* Les Prairies, en plus d’être enfin occupées, pourront être industrialisées.
* Le développement démographique augmentera lui aussi, puisque le train déplacera les populations vers les territoires qui n’étaient pas accessibles auparavant.
* Avec l’industrialisation qui augmente dans toutes les villes, le chemin de fer servira à transporter les marchandises d’une ville à une autre. Cela va permettre d’augmenter la vitesse et la quantité des échanges commerciaux.

**PÉRIODE 5**

Préparation de vos élèves pour le déroulement de l’Assemblée et du débat. Rappeler la prise en note des arguments apportés par les autres ministères pour la construction ou non du chemin de fer (page 14 du carnet de l’élève).

Voici une liste des règles à suivre lorsqu’on siège au Parlement du Canada, vous pouvez ajouter d’autres règles disciplinaires au besoin :

* Tous les participants ont le devoir de respecter l’ordre et le silence nécessaires au bon fonctionnement de l’assemblée.
* Les participants doivent donc éviter les apartés, les déplacements qui ne sont pas indispensables, les manifestations bruyantes, le désordre et les manœuvres d’obstruction.
* Les attaques contre les personnes ne sont jamais acceptables et tout participant attaqué à le droit de se plaindre au président et de fournir à l’assemblée les explications qu’il juge nécessaire.
* Un participant ne peut prendre la parole qu’après y avoir été autorisé par le président.
* En principe le président accorde l’exercice du droit de parole en suivant l’ordre dans lequel les participants ont demandé la parole.
* L’orateur ne doit s’adresser qu’au président, c’est-à-dire qu’il ne peut répondre à un autre membre ni s’adresser à lui.
* L’orateur ne peut être interrompu que par le président.
* Quand un participant contrevient gravement aux règles le président peut lui imposer une sanction comme : retirer certaines paroles, la suspension du droit de parole pour une durée limitée, l’ordre de quitter la salle[[1]](#footnote-1).

À noter que lors de l’Assemblée, c’est l’enseignante qui joue le rôle du président de l’Assemblée.

**PÉRIODE 6**

Aménager les bureaux de vos élèves en forme d’Assemblée. Pour ce faire, vous pouvez les placer en demi-cercle ou encore faire un carré pour que chaque ministère puisse se faire face. Si vous ne pouvez déplacer les bureaux, chacune des équipes devra se lever et aller présenter devant la classe.

Pour rafraîchir leur mémoire, nous vous suggérons de revenir sur les règles à adopter lorsqu’on siège à l’Assemblée (Voir les règles énumérées à la période 5)

Étape 1 : Chaque ministre présente à la classe les raisons que son ministère a trouvées.

Étape 2 : S’il y a des questions, c’est le moment des poser.

Étape 3 : On passe au vote à main levée afin de savoir si oui ou non on adopte le Projet de loi sur le Chemin de fer transcanadien.

Suite au vote, nous vous suggérons de laisser les quatres affiches à la vue de tous afin de laisser le temps à vos élèves de bien compléter leurs carnets.

Voici la grille d’évaluation pour la présentation orale de chaque équipe.

**Grille de correction de la présentation orale**

**Nom de l’élève : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Très satisfaisant** | **Satisfaisant** | **Peu satisfaisant** |
| L’élève maitrise son sujet | 10 9 8 | 7 6 5 | 4 3 2 1 |
| L’élève appui ses arguments sur des sources fiables | 10 9 8 | 7 6 5 | 4 3 2 1 |
| L’élève est capable de répondre aux questions de ses camarades. | 10 9 8 | 7 6 5 | 4 3 2 1 |
|  |  |  |  |
| L’élève communique en utilisant correctement les ressources de la langue. | 10 9 8 | 7 6 5 | 4 3 2 1 |
| L’élève regarde l’auditoire lorsqu’il s’exprime. | 10 9 8 | 7 6 5 | 4 3 2 1 |

**PÉRIODE 7**

La dernière période est allouée à l’évaluation finale. L’évaluation finale se trouve à la dernière page du carnet de l’élève. Afin d’évaluer cette SAÉ, les élèves sont amenés à émettre leur avis sur la construction du chemin de fer transcanadien en écrivant une lettre au premier ministre John Alexander Macdonald et en s’appuyant sur quatre raisons valables.

Pour corriger la pertinence des quatre raisons que vos élèves énuméreront dans leur évaluation, fiez-vous au corrigé que nous vous avons donné lors de la période 4. Toutefois, pour évaluer la production, voici la grille de correction.

**Feuille d’évaluation pour la production écrite finale : les idées**

* J’ai respecté le destinataire : OUI OU NON (l’enseignante encercle le résultat.) :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critères d’évaluation** | **Très satisfaisant****A**(20 points) | **Satisfaisant****B**(16 points) | **Acceptable****C**(12 points) | **Peu satisfaisant****D**(8 points) | **Insatisfaisant****E**(4 points) |
| **Utilisation d’un vocabulaire et concepts appropriés** | Les expressions et les mots sont très précis et très variés. | Les expressions et les mots sont souvent précis et variés. | Les expressions et les mots sont simples et parfois précis. | Les expressions et les mots sont souvent imprécis et répétitifs. | Les expressions et les mots sont très souvent imprécis ou répétitifs. |
| **Construction des phrases et ponctuation appropriées** | Les phrases sont bien ponctuées, structurées, élaborées. | Les phrases sont bien ponctuées et structurées, élaborées en partie. | En général, les phrases sont bien ponctuées et structurées, mais peu élaborées. | Plusieurs phrases sont mal ponctuées ou peu structurées  | La plupart des phrases sont mal structurées et mal ponctuées. |
| **Respect des normes relatives à l’orthographe d’usage et à l’orthographe grammatical** | Le texte présente moins de 4% d’erreurs. | Le texte présente de 4% à 7% d’erreurs. | Le texte présente de 8% à 10% d’erreurs. | Le texte présente de 11% à 14% d’erreurs. | Le texte présente plus de 14% d’erreurs. |

* Il y a 4 arguments, séparés en 4 paragraphes :

1 2 3 4

(L’enseignante encercle le nombre d’arguments visibles dans le texte de l’élève.)

* Chaque argument est associé à un ministère différent : OUI OU NON (cf. point 1)
* Ma prise de position est indiquée clairement par une phrase : OUI OU NON (cf. point 1)
* J’ai suivi ma prise de position tout au long de mon texte : OUI OU NON (cf. point 1)

**Grille de correction pour la production écrite finale : le français[[2]](#footnote-2)**

Finalement, les jeunes doivent compléter une autoévaluation et une évaluation d’équipe qui se retrouvent à la dernière page de leur carnet de l’élève (dans la boîte de dépôt du site du cours, c’est la feuille qui s’intitule : auto-évaluation des élèves).

Nous espérons que vous et vos élèves aurez apprécié cette SAÉ !

1. [http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/user\_upload/secretariat/doc\_officiels/autres-documents/Guide\_procedure\_assemblees\_deliberantes.pdf, PAGES 22-23](http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/user_upload/secretariat/doc_officiels/autres-documents/Guide_procedure_assemblees_deliberantes.pdf%2C%20%20PAGES%2022-23) et 26 [↑](#footnote-ref-1)
2. Ministère de l’éducation [↑](#footnote-ref-2)